

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune BOURBONNE LES BAINS

DEL-2022- 9

DEPARTEMENT  
Haute-Marne**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de conseillers :**

- en exercice 19
- présents 15
- votants 17
- absents 2

Du mercredi 16 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux le 16 mars, à Salle du Conseil Municipal à 20H30.

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

**OBJET**

**Affectation du Résultat du Compte Administratif au titre de l'année 2021 du Budget Annexe de l'Eau de la Commune de Bourbonne les Bains**

Etaient présents : André NOIROT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLLOT, Claude PETIOT, Patrick BREYER, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Lydia FALLOT, Sébastien HUMBLLOT, Damien CORNU, Amélie MOLTER, Aurélie LAVILLE, Sabine SAVARD.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 21 mars 2022 et que la convocation du Conseil avait été faite le 11 mars 2022

Procurations : Elie PERRIOT à Christian TROISGROS, Delphine ANDRÉ à Marie-France MERCIER

Etaient absents excusés : Elie PERRIOT, Delphine ANDRÉ

Etaient absents non excusés : Jean-Mary CARBILLET, Céline CARBILLET

Madame Amélie MOLTER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Christian TROISGROS, Adjoint au Maire, propose à l'assemblée, de se prononcer sur l'affectation du résultat du compte administratif au titre de l'année 2021 du Budget Annexe de l'Eau, et de l'affecter de la manière suivante :

<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	
Résultat de l'exercice	23 938.22 €
Résultats antérieurs reportés	98 096.43 €
Résultat à reporter	122 034.65 €
<b>SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
Solde d'exécution cumulé d'investissement	146 697.14 €
<b>REPORT EN INVESTISSEMENT R 001</b>	
	146 697.14 €
<b>REPORT EN FONCTIONNEMENT R 002</b>	
	96 230.30 €
<b>AFFECTATION EN RÉSERVES R1068 EN INVESTISSEMENT</b>	
	25 804.35 €



Le Conseil Municipal décide de délibérer et de procéder au vote.



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver l'affectation du résultat du Compte Administratif au titre de l'année 2021 du Budget Annexe de l'Eau de la Commune de Bourbonne les Bains comme présentée.

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Bourbonne les Bains le 21 mars 2022



Monsieur André NOIROT